



Commission de la jeunesse

**3321 - Soutien aux collectivités
locales et aux associations**

**Activités socio-éducatives en
faveur des jeunes du Bas-Rhin**

Rapport n° CP/2011/822

Service gestionnaire :
Service de la jeunesse

Résumé :

Le présent rapport soumet à votre approbation :

- le contrat territorial pour la jeunesse, résultat d'un travail de concertation avec la communauté de communes de la Porte du Vignoble,
- le concours financier apporté par le Département aux associations pour leurs actions en faveur des jeunes,
- un plan d'actions dans le cadre des CTJ pour 2011,
- le soutien financier aux projets Ville-Vie-Vacances,
- le soutien au Comité départemental d'athlétisme pour l'opération 'Pass'Forme' dans les collèges bas-rhinois volontaires.

1) Le Contrat territorial pour la jeunesse 2011-2012 de la communauté de communes de la Porte du Vignoble

La communauté de communes a décidé de s'engager dans un contrat territorial pour la jeunesse (CTJ) avec le Département, avec la volonté de favoriser la cohérence avec le contrat de territoire signé en 2010. Elle était antérieurement déjà engagée dans une démarche de Projet Territorial pour la Jeunesse (PTJ).

Au regard de ses orientations délibérées en conseil communautaire, et en lien avec l'Engagement Départemental pour la Jeunesse, les priorités suivantes sont partagées par les deux collectivités :

- Soutenir les jeunes dans leur engagement citoyen et leur implication dans la vie locale,
- Accompagner les jeunes vers une ouverture culturelle et sociale,
- Faciliter la formation et l'insertion des jeunes.

L'engagement financier du Conseil Général du Bas-Rhin pourrait se traduire par une enveloppe maximale de 15 245 € pour 2011 par le cofinancement d'un poste d'animateur jeunes à 40% plafonné à 15 245 €.

2) Le soutien au plan d'actions dans le cadre des Contrats Territoriaux pour la Jeunesse (CTJ)

Il vous est proposé de soutenir le plan d'actions 2011, dans le cadre du CTJ de la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn.

La proposition est reprise dans le tableau joint en annexe.

3) Le soutien aux associations

Le Conseil Général soutient les associations et les collectivités qui œuvrent en direction de la jeunesse. Les demandes de subventions sont examinées au cas par cas. Elles ont été soumises pour avis à la commission de la jeunesse.

Les propositions sont reprises dans les tableaux joints en annexe.

4) Opération Pass'Forme

La session plénière des 14 et 15 décembre 2009 a adopté l'engagement du Département en faveur des jeunes pour la lutte contre l'obésité et la mise en place de journées tests de la forme pour promouvoir l'activité physique et sportive dans les collèges, en soutien de la démarche engagée par le Comité Départemental d'Athlétisme du Bas-Rhin.

Présentation de l'opération

Le projet consiste à réaliser, à la demande des établissements et en lien avec la communauté éducative :

- une évaluation de la forme et de la condition physique des élèves, avec un retour individualisé à chaque élève ;
- une promotion générale de l'activité physique et sportive, permettant de lutter contre la sédentarité et les maladies associées ;
- une promotion des activités physiques et sportives proposées par les associations sportives du territoire.

« *Diagnoform* » est le nom de l'outil d'évaluation de la forme et de la condition physique, accessible à tous, utilisé dans le cadre d'animations dont l'organisation matérielle et opérationnelle est placée sous la responsabilité du Comité Départemental d'Athlétisme du Bas-Rhin. Il consiste en une série de 9 tests permettant d'évaluer 5 grandes qualités physiques : l'endurance, la force, la vitesse, la souplesse et la coordination.

Cette animation « *athlétisme* » organisée dans le gymnase du collège, est complétée par la découverte des autres activités sportives présentes sur le territoire : au minimum une simple information sur l'offre sportive associative (listing des comités sportifs départementaux, des associations sportives locales) et au mieux la présence d'associations sportives et/ou comités sportifs pour informer directement les jeunes et pour, si le site le permet et que des installations sont disponibles, initier à la pratique de l'activité sportive.

L'opération « *Pass'Forme* » associe ainsi l'animation intitulée « *Diagnoform* » et la découverte des autres disciplines sportives du territoire (information, pratique ...). 22 élèves-jury, 8 enseignants et 1 infirmière sont présents lors de cette opération.

Bilan des opérations « PASS'FORME »

Pour ce qui est de la première partie de l'année 2011 (janvier-juin), 6 collèges ont été bénéficiaires de cette opération « *Pass'Forme* », soit 1 957 élèves. Tous les territoires du Bas-Rhin ont été touchés.

De plus, plusieurs comités départementaux ont participé à ces journées (tir à l'arc, escalade, escrime, judo, sports de combat, football américain) pour offrir une initiation à leur discipline sportive.

Organisation de l'opération

« *Pass'Forme* » est porté de concert avec les services de la Jeunesse et des Sports. Le Service Jeunesse en assure la gestion tandis que le Service des Sports se charge de la coordination entre les acteurs du monde sportif et ceux de l'Education Nationale.

Pour la mise en place de l'opération « *Pass'Forme* », une convention devra être signée, entre le Conseil Général et le Comité Départemental d'Athlétisme pour définir les modalités d'engagement des deux parties. Dans ce cadre, il est prévu chaque année la réalisation de dix animations avec un bilan à transmettre suite à la réalisation des actions.

Cette opération est financée sur le budget jeunesse. En 2010, le Conseil Général a soutenu 8 animations à raison de 12 000 €. Il vous est proposé de soutenir cette opération à hauteur de 15 000 € en 2011 pour 10 animations avec des établissements volontaires. Un crédit de 15 000 € a été inscrit à cet effet au budget 2011.

La Commission de la Jeunesse s'est prononcée favorablement sur le renouvellement de la convention entre le Département et le Comité Départemental d'Athlétisme.

5) Opération Ville-Vie-Vacances (VVV)

Le Département participe depuis 1989 à l'opération « Prévention été » qui a pris en 1995 la dénomination de « Ville-Vie-Vacances ».

Ce dispositif interministériel vise à prévenir la délinquance juvénile dans les quartiers. Les projets proposés (activités d'insertion, sportives, culturelles et éducatives) se déroulent nécessairement pendant les vacances scolaires et concernent prioritairement les jeunes de 11 à 18 ans, avec des objectifs privilégiant :

- les potentialités d'épanouissement personnel des jeunes
- les apprentissages sociaux et l'éducation à la citoyenneté
- la responsabilisation
- la solidarité locale ou internationale
- les logiques d'insertion sociale et professionnelle.

Les autres financeurs du dispositif sont l'Etat, la Ville de Strasbourg et, dans une moindre mesure, les autres communes concernées.

La préfecture du Bas-Rhin assure le secrétariat d'une cellule «Ville-Vie-Vacances» réunissant les cofinanceurs du dispositif. Pour les dossiers faisant l'objet d'un avis favorable, la cellule s'est assurée que le projet répond aux critères du dispositif et propose un plan de financement qui doit permettre la réalisation de l'action.

Les projets qui vous sont soumis concernent la période des vacances de la Toussaint 2011.

La commission de la jeunesse s'est prononcée favorablement pour l'attribution des subventions récapitulées sur le tableau annexé

Les propositions sont reprises dans les tableaux joints en annexe.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21102	65-6574-33	866 000,00 €	8 721,75 €	50 300,00 €
30475	65-6574-33	200 000,00 €	20 000,00 €	22 500,00 €
31810	65-65734-33	220 000,00 €	37 589,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

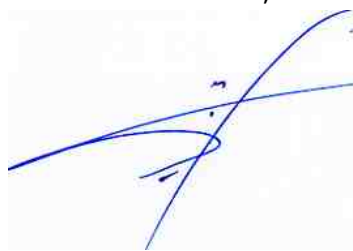
- décide d'attribuer, sous réserve de vote des crédits en DM2, des subventions d'un montant total de 77.800 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives,

- approuve le Contrat territorial pour la jeunesse (CTJ) 2011-2012, à conclure entre la communauté de communes de la Porte du Vignoble et le Département.

Elle autorise par ailleurs son Président à signer ce contrat, ainsi que, le moment venu, en application de l'article 10 de la loi 2000-321 relative aux droits des citoyens avec les administrations, la convention relative à l'opération «Pass'Forme» à intervenir avec le Comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin (convention établie selon le modèle annexé au règlement financier départemental).

Strasbourg, le 24/10/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL